



LE DÉPARTEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

INFO ROUTES

CHAMBÉRY, LE 7 avril 2026

ROUTE DÉPARTEMENTALE N°902 – Saint-Martin-d'Arc et Valloire

Accès à VALLOIRE et VALMEINIER

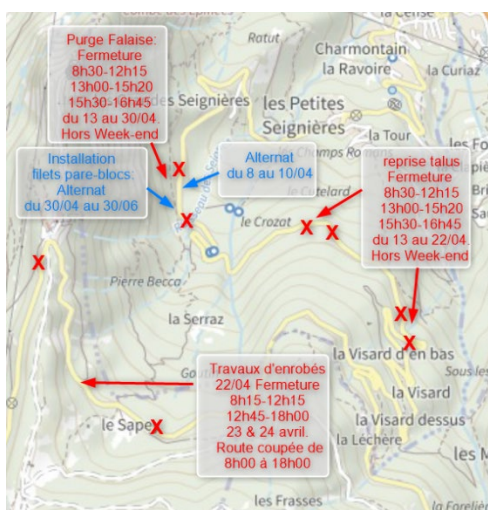
> Restrictions de circulation du 13 au 30 avril 2026

Le Département de la Savoie réalise des travaux de sécurisation de la falaise des « Grandes Seignières » sur la RD902, commune de Saint Martin d'Arc, montée du col du Télégraphe, accès Valloire et Valmeinier.

La circulation sera totalement interrompue pour tous les véhicules, sauf véhicules de secours, du lundi 13 avril au jeudi 30 avril, chaque jour, de 8h30 à 12h15, de 13h à 15h20, de 15h30 à 16h45, sauf week-ends. Aucune déviation ne sera possible.

En complément, des travaux de réfection de la chaussée seront réalisés entre Stèle Mougin et le col du Télégraphe entraînant une interruption totale de la circulation sauf véhicules de secours, le mardi 22 avril de 8h30 à 12h15, de 12h45 à 18h, mercredi 23 et jeudi 24 avril de 8h à 18h. Aucune déviation ne sera possible pour l'accès à Valloire.

En dehors de ces horaires et les week-ends, la circulation sera rétablie normalement.



Suivant les conditions météorologiques, ces travaux pourront être décalés sur les jours suivants.

Vous pouvez retrouver l'information sur www.savoie-route.fr



CONTACT PRESSE
Maison technique du Département Maurienne
04 79 20 66 50 • MDT-Maurienne@savoie.fr